

## **Conseil scientifique -Formation plénière Mardi 5 mars 2024, 14h - 16h Compte rendu**

### **Présents :**

Francesco Saraceno, Mirna Safi, Florence Haegel, Eberhard Kienle, Pierre François, Philippe Coulangeon, Sophie Dubuisson Quellier, Anne-Solenne De Roux, Sergei Guriev, Mathias Vicherat, Kevin Arceneaux, Florence Faucher, Julie Klein, Florence Bernault, Nicolas Coeurdacier, Emeric Henry, Gwenaëlle Rot, Audrey Chamboredon, Stéphanie Balme, Louis Baudrin, Émilien Ruiz, Guillaume Tusseau, Réjane Senac, Janie Pélabay, David Todd, Emanuele Ferragina, Clément de Chaisemartin, Séverine Dussolier, Martin Aranguren, Emiliano Grossman, Anne Revillard, Beatriz Botero Arcila, Dina Waked, Sylvain Parasie

### **Absents ou excusés :**

### **Assistent à la réunion :**

Bénédicte Barbé, direction scientifique  
Antonin Schiera, pôle académique, DRH  
Sabrina Tonetti, pôle académique, DRH

---

### **1 / Validation du compte-rendu des séances du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 19 septembre 2023, le 12 décembre 2023, le 30 janvier 2024**

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents les comptes rendus des séances du Conseil scientifique réuni en formation plénière le 19 septembre 2023, le 12 décembre 2023 et le 30 janvier 2024.

### **2 / Échanges avec Mathias Vicherat**

Mathias Vicherat évoque une série de points en préambule :

- Concernant la réflexion d'ensemble sur la place et le renforcement du rôle des académiques au sein de l'institution en termes de gouvernance et de projet, la

décision a été prise collectivement de mettre le Comité académique (COMAC) au centre du processus de décision, en le substituant au Comité des doyens. Le COMAC réunira une fois par mois les doyens des écoles, les directeurs d'unités, les directeurs de départements, certains membres du COMEX, le secrétaire général et la DRH.

- Le deuxième point concerne la possibilité pour le Conseil scientifique, au même titre que les autres conseils, de disposer d'un bureau. Une réflexion est en cours pour déterminer s'il est nécessaire de changer les statuts à cette fin ou si le bureau peut être intégré dans le cadre du règlement intérieur.
- Mathias Vicherat évoque ensuite les processus en cours pour le recrutement d'un nouveau directeur ou d'une nouvelle directrice de la Direction des affaires internationales, poste pour lequel 26 candidatures (6 internes et 19 externes) ont d'ores et déjà été reçues. Mathias Vicherat indique que concernant l'École d'affaires publiques, un comité de recherche a été composé, la fiche de poste a été publiée, les premières candidatures ont été enregistrées, le délai avant leur clôture courant jusqu'au 22 mars. Concernant la DFR, le point sera abordé ultérieurement, l'avis des membres du CS étant attendu concernant la fiche de poste.
- Mathias Vicherat indique en outre qu'un pré-rapport sur la liberté académique sera partagé avec les membres du conseil scientifique avant sa publication avant de recueillir les avis de ceux-ci.

Eberhard Kienle recueille les différentes interventions des membres du Conseil scientifique, qui portent notamment sur les points suivants :

- Le maintien en fonction du directeur de Sciences Po ;
- La création d'un bureau du conseil scientifique et les différentes options concernant sa composition ;
- Le nécessaire équilibre entre les attributions du COMAC et les instances existantes et statutaires.

Mathias Vicherat indique les instances de Sciences Po, à travers la commission inter-conseil, et la tutelle de Sciences Po, à savoir le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, lui ont demandé de reprendre ses fonctions le 29 janvier 2024.

Il annonce par ailleurs que le décret de l'IEP pourrait être modifié afin de tripler le nombre de membres de la section disciplinaire et qu'un audit va être confié à une instance externe pour évaluer le dispositif VSS dans sa totalité.

### **3/ Échanges sur la proposition de fiche de poste du Directeur/de la Directrice de la formation et de la recherche (DFR)**

Eberhard Kienle donne la parole à Mathias Vicherat.

*Emiliano Grossman et Emmanuele Ferragina rejoignent la séance à 15 h 03.*

Mathias Vicherat rappelle qu'il a été collectivement décidé de renoncer à une évaluation de la DFR, afin de ne pas prendre le risque d'une vacance trop longue à la

suite du départ de Sergei Guriev. Mathias Vicherat estime qu'à l'aune des 18 mois écoulés, certains points ont bien fonctionné, d'autres non; de nombreuses actions ont été entreprises, notamment dans le plan de recrutement à 5 ans la meilleure prise en compte des besoins d'enseignement portés à la fois par les écoles, le collège et les départements. Mathias Vicherat rappelle qu'il s'agit aujourd'hui de partager avec les membres du CS cette fiche de poste actualisée pour qu'ils puissent formuler leurs remarques éventuelles concernant des éléments à signaler, modifier, renforcer, avant sa publication définitive le 18 mars. Son passage en CSE est également prévu. Mathias Vicherat précise que le comité de recherche est en cours de définition, plus élargi que pour les doyens ou doyennes, pour avoir une représentativité importante, notamment doctorante et de toutes les disciplines. Sa présidence sera attribuée à une personne « hybride », avec un pied dans Sciences Po et un pied dehors. Le but est d'obtenir un nom à proposer à validation au CS du 2 juillet puisque dans les statuts, la direction scientifique (et donc le DFR) fait l'objet d'un vote en CS.

David Todd remarque que la fiche dit deux fois que le candidat doit savoir faire preuve de diplomatie.

Mathias Vicherat répond que cet élément est important, même si sa mention peut être limitée à une fois, puisque le candidat doit savoir faire preuve de diplomatie au sens littéral, la diplomatie scientifique constituant un lien également avec la DAI qui doit être encore plus renforcé que jusqu'à ce jour, et également parce que la personne recherchée doit avoir des capacités managériales de discussion et de négociation. Certaines personnes peuvent avoir beaucoup de titres académiques, mais ne pas avoir une expérience éprouvée dans ce domaine; la DFR représente 450 personnes, donc une institution assez lourde et la dimension diplomatique et managériale est importante. Pour les finalistes retenus, un prestataire sera mobilisé pour faire des évaluations de référence sur la capacité à gérer des équipes, la dimension diplomatique au sens plus élargi que la diplomatie universitaire.

Florence Bernault rappelle que lorsque le poste a été créé par M. Vicherat, le mot provost avait été beaucoup utilisé. Elle demande si, pour la lisibilité de l'annonce à l'international, notamment si elle est publiée en anglais, cette mention pourrait donner un élément de meilleure compréhension à ce rôle en partie semblable à celui d'un provost.

Mathias Vicherat répond que le benchmark a montré que les provosts sont assez rarement directeurs de la formation et de la recherche uniquement. Dans les universités anglo-saxonnes, les provosts font tout et le président fait le reste (soit la levée de fonds, discours, relations publiques). Les provosts ont le secrétariat général, le budget, les relations avec les étudiants, etc. Le terme a effectivement été utilisé pour l'international, mais la réalité est qu'il ne s'agit pas d'un poste de provost au sens de sa comparaison avec les autres provosts existants. Ce poste reste à géométrie variable et chaque université y met ce qu'elle souhaite, et la mention pourrait être ajoutée sans problème, même si le poste ne correspond pas empiriquement à la réalité des postes de provosts à l'étranger. La fiche va certainement être publiée en anglais, mais Sciences Po souhaite avoir un ou une DFR qui maîtrise parfaitement le français et l'anglais.

Louis Baudrin demande que la personne représentante doctorante soit bien une représentante des élus doctorants.

Florence Haegel remarque que la fiche ne fait pas mention de la directrice adjointe de la formation et de la recherche et que l'explicitation de ces relations mérite d'être exposée. Elle demande quelle est la tâche attribuée au comité de recherche, en termes de classement des candidats, de proposition d'une liste de candidats, etc.

Janie Pélabay s'interroge sur l'équilibre à trouver entre le côté managérial et le côté académique, la recherche pouvant se tourner vers un manager connaissant un peu l'ESR ou un académique ayant des qualités managériales. À la lecture de la fiche de poste, elle remarque que la recherche semble s'orienter vers un super manager qui connaisse un peu le monde académique. Même si les qualifications recherchées font état d'une mention « chercheuse ou chercheur reconnu à l'échelle internationale », au sein des compétences demandées, seule l'avant-dernière fait référence à l'expérience académique qui serait appréciée. Elle estime que renforcer le volet académique du profil serait intéressant, l'obtention d'un doctorat n'étant pas même mentionné dans les réquisits pour accéder au poste.

Sergei Guriev signale deux éléments techniques : la fiche fait mention du fait que si le candidat est un universitaire extérieur à Sciences Po, il sera soumis à un recrutement dans la faculté permanente à un niveau senior, ce qui sous-entend un doctorat et une HDR ; d'autre part, la directrice adjointe est mentionnée en page 1, « le ou la DFR est aidé. e par une directrice adjointe et huit directions. »

Mathias Vicherat ajoute que le profil est évidemment académique et non managérial ; il indique qu'il serait effectivement intéressant de préciser succinctement le rôle de la directrice de la formation adjointe, notamment concernant l'organisation en réseau avec un certain nombre de directions, pour rappeler le rôle d'ensemblier du DFR sur l'ensemble du spectre et le rôle opérationnel et direct de la DFR adjointe avec les directions relevant de la formation, afin de soulager le DFR d'une activité très chronophage. Concernant l'activité du comité de recherche, Mathias Vicherat indique avoir toujours laissé les comités de recherche libres de leurs actions, certains décidant d'établir des classements, d'autres, notamment pour le DFR, émettant des recommandations, détaillant des avantages et des inconvénients, des atouts et des faiblesses, une préférence plutôt qualitative pouvant se lire entre les lignes.

Mathias Vicherat note concernant l'attente de Sciences Po quant au rôle du DFR qu'au moment où il a posé sa candidature, le sentiment et la prise de conscience au sein du CS se sont fait jour que le fait de ne pas être un académique était un inconvénient pour diriger une institution comme Sciences Po, raison pour laquelle il avait porté dans son programme la question de ce poste, qui paraissait essentiel, d'autant que des logiques de silo trop fortes existaient entre la formation et la recherche. Même après 2 ans d'expérience, Mathias Vicherat se dit d'autant plus convaincu de la nécessité d'avoir auprès du directeur un ou une DFR fort qui a ce lien avec les académiques, qui porte l'ambition de Sciences Po d'être une université de recherche internationale se développant avec un plan de recrutement ambitieux et qui par ailleurs est

l'interlocuteur privilégié des académiques. Cet attelage reste indispensable pour Sciences Po et pour la stratégie et l'ambition que l'institution porte.

#### **4/ Avis sur la nomination de Dina Waked à la direction de l'École de la recherche**

*Dina Waked rejoint la séance à 15 h 25.*

Eberhard Kienle donne la parole à Dina Waked pour présenter les lignes de force de son projet, disponible aux membres sur le drive, avant d'ouvrir le débat.

Dina Waked se déclare très honorée de présenter aux membres du Conseil scientifique sa candidature au poste de doyenne à l'École de la recherche. Après un doctorat à la Harvard Law School achevé en 2012, Dina Waked rappelle qu'elle a rejoint la faculté permanente de Sciences Po. Ses recherches et ses enseignements se situent à l'intersection de plusieurs disciplines, principalement le droit et l'économie. Elle s'intéresse plus particulièrement au droit de la concurrence, à l'économie politique et aux régulations du marché ; dans ses travaux, elle explore les dispositions législatives et politiques portant sur la redistribution, les inégalités et la justice sociale. Au-delà de ses activités d'enseignante et de chercheuse, elle s'est investie dans la vie institutionnelle de l'université, d'abord de la section disciplinaire, puis au sein du Conseil scientifique en tant que membre élue pendant 4 ans, et depuis 2022 au sein du Conseil de l'Institut, qu'elle préside. Tout au long de ce parcours, elle est restée attachée à l'École de la recherche, depuis 2014 comme membre du jury doctoral en droit, et entre 2018 et 2023 comme directrice des études doctorales DED pour le droit. Elle précise que le projet qu'elle propose est le fruit des échanges avec le DED des 5 disciplines, la communauté académique, l'équipe de l'École de la recherche, Pierre François et les doctorants. L'École de la recherche se situe à l'intersection de toutes les disciplines, au cœur du projet pédagogique et ne peut fonctionner que dans un collectif grâce à la collaboration, la consultation et la discussion qu'elle souhaite poursuivre et encourager pour approfondir et préciser le projet. Elle indique avoir préparé son projet en anglais et avoir été auditionnée devant le comité de sélection également en anglais ; pour s'exprimer avec plus de clarté et de fluidité, elle propose de passer à cette langue pour la suite.

Dina Waked stated that she was eager to see the Research School be one of the most attractive schools not only in the University, but also in Europe and on the International market, and to prolong its current status as the best center to prepare students for research careers in the Social Sciences, while continuing to attract the best candidates, and offering them the best conditions to achieve excellence. She added that to do so, she was motivated to increase the attractiveness of Sciences Po's 5 disciplines, both at master and doctoral levels, and work towards offering students conditions that will encourage them to apply to the programs, decide to stay when admitted, excel while working in the institution, and succeed when they finish their studies at Sciences Po. She declared that she was eager to work on the position of the Research School within the larger university ecosystem by developing its relationships with other schools at Sciences Po, furthering the *passerelles*, or the research tracks that have been put into place, for example, and tackling administrative understaffing at the Research

School by sharing administrative support, and furthering bonds with proliferating Institutes and programs. She said she would focus on 3 central themes or objectives in her project: the first objective is to maintain and further the internationalization of the Research School. To do so, it is important to assure that in all the different programs at the Research School, students can pursue their studies in English if they wish to do so. Similarly, the admission criteria and calendars need to be compatible with other international programs, not just on this continent but also beyond. Equally important, is that admitted students be aided in settling in at the Institution, which means that the teaching load in the first semester might be rethought, their visa and housing procedures facilitated; they should be provided with comprehensive brochures and so on and so forth. Finally, the School should seek to tap further into Sciences Po's network of international alliances, working through CIVICA but also the DAI to go beyond and allow students further mobility, not just in Europe but in other countries, at both the master and doctoral level. The second objective is to further the interdisciplinarity of Sciences Po in both substance and community. Dina Waked stated she had some ideas that she wanted to further discuss on interdisciplinarity, for example through the creation of a doctoral colloquium resembling a Faculty Seminar in which doctors and students could present their work and discuss it with colleagues from other disciplines. Also, the project presented explores the possibility of offering joint doctoral contracts between two disciplines, encouraging minor supervisors from other disciplines or just simply members of the *comité de suivi* from other disciplines. Similarly, the project proposes an increase in the offer of inter-semester courses and perhaps explore the possibilities of imagining D0 or M3 tracks in the future that would focus on method and other disciplinary issues. She noted that members of Sciences Po often speak of interdisciplinarity, without sufficiently undertaking it. Her ideas aim a further exploration of the notion. The third and last objective is to rely on and appreciate the interdisciplinary idiosyncrasies that allow Sciences Po to stress some level of decentralization of its graduate studies. She admitted being aware of the heterogeneity of the disciplines and expressed her wish to create a space for a different autonomy within some common central lines. For example, disciplines would benefit from the autonomy to decide on the form and substance of an HDR, or a post-doctoral decision, while a common acceptable denominator for admission procedures is guaranteed, and similarly questions of finances for the doctoral students could be decided at the disciplinary level, like how to allocate the mobility money, which is what is currently happening, but also the questions that are on the table actually, and will continue to be, regarding fourth year funding decisions that could be equally decided at the disciplinary level within some common treatment and some common lines and principles, such as equal treatment of all PhD students regarding resources and funding. She reemphasized the connection she felt to the Research School, the privilege of working with Pierre François, while thanking the team for its endeavors at the School of Research. She concluded by saying she would be honored to continue the work they begun and looked forward to the discussion in both English and French.

Eberhard Kienle donne la parole à Emeric Henry.

Les membres du Conseil scientifique remercient Dina Waked pour la présentation de son projet. Des précisions lui sont demandées concernant la décentralisation



disciplinaire, la mise en œuvre de l'interdisciplinarité, la spécificité du programme de droit qui ne propose pas de master, le soutien à l'intégration professionnelle des jeunes docteurs, l'hypothèse de renforts en ressources humaines pour l'École de la recherche.

Dina Waked répond que la décentralisation au niveau des admissions permet de tenir compte des différences entre disciplines, tout en conservant une procédure commune avec des jurys, des auditions, pour garantir l'appartenance à une université et un programme doctoral. La même logique peut s'appliquer aux maquettes, au nombre de masters, etc, toutes questions qui peuvent être décidées au sein des disciplines, avec une cohérence des discussions dans le collectif. Concernant par exemple les questions de financement de la 4<sup>e</sup> année, il est important de garantir que tous les doctorants seront traités de la même manière. When prompted on this question, Dina Waked stated that she had already replied that Sciences Po cannot guarantee all PhD have a six-months prolongation, for example, of their doctoral contracts. If different centers want to extend it by internal funding, that becomes a decentralized question within the lab.

Concernant l'absence de master en droit, Dina Waked rappelle que Sciences Po propose un cursus qui ressemble à un master recherche, via le programme PIR, avec l'idée d'avoir un track recherche ouvert pour tous les étudiants. Dans la logique de la décentralisation, les écoles pourraient s'inspirer de ce qui a été fait à l'École de droit, mais il est important de connaître la nature du programme qui remplace le master recherche. Dans le projet, ce point est évoqué dans la partie consacrée aux tracks recherche : dans les écoles, il est possible d'imaginer un programme d'initiation à la recherche où des étudiants à PSIA ou à l'École urbaine peuvent faire un mémoire de masterr à côté de leurs études, ce qui leur donnerait ensuite accès à l'École de la recherche.

Séverine Dussolier précise que la question de l'absence de master recherche en droit a également été posée par l'HCERES. Séverine Dussolier souligne que l'aspect important du modèle est de permettre une internationalisation très forte des candidats, le nombre de places disponibles étant plus important en l'absence de candidats déjà inscrits dans un master qui pourrait leur ouvrir les portes du doctorat. La difficulté de l'exercice est à la fois de prendre les très bons étudiants des masters de l'École de droit qui se destinent à la recherche tout en prenant les meilleurs étudiants dans la centaine de candidatures étrangères enregistrées chaque année. Cet exercice se présente sans doute de manière différente dans chaque discipline avec des convergences dans cet équilibre à assurer entre étudiants nationaux, ou venant d'un cursus français et de Sciences Po et les étudiants venant d'ailleurs. Le projet de Dina Waked montre qu'elle a pleinement conscience de la volonté d'internationaliser encore davantage le programme doctoral, tout en gardant les places pour les étudiants en interne.

Kevin Arceneaux stated that interdisciplinarity is important and that he considered himself a scholar who produces interdisciplinary work. From his point of view, the doctoral students of the CEVIPOF and perhaps other Political Science centers of the Institute thirst for opportunities for professionalization. While this can be pursued in

the Centers, it remains redundant, and the School of Research could lead another path, even if the Centers can keep insisting on disciplinary by providing an infrastructure for the students to have a weekly meeting where the professors come and say how to write a CV, how to put together a job talk, etc.

David Todd souhaite appuyer les propos de Dina Waked concernant l'interdisciplinarité : il estime qu'il est important que les étudiants ne soient pas trop soucieux des contraintes disciplinaires françaises, qu'ils écrivent de bonnes thèses, qui les aideront aussi à avoir des postes et pas seulement en France, ce qui devrait constituer un critère également pour Sciences Po. David Todd asked if Dina Waked had any ideas about internationalizing beyond NATO, out of just the Western World.

Dina Waked agreed on the concept of professionalization and noted that a Center is already responsible for providing these kinds of services to the PhD students and that these initiatives have to be encouraged even further.

Dina Waked indique qu'il est essentiel de considérer les choses hors de l'OTAN. Actuellement, CIVICA a permis de développer des actions en Europe, mais son projet d'internationalisation ne porte pas seulement sur le « Western Hemisphere of the World ».

Concernant la qualification et les contraintes des carrières universitaires en France, Dina Waked estime que les centres de recherche et les directeurs de thèse doivent aider les doctorants à trouver l'équilibre entre l'interdisciplinarité, qui enrichit les travaux de recherche, et l'exigence disciplinaire qui permet notamment d'être qualifié en France.

Eberhard Kienle remercie Dina Waked pour sa présentation ; il lui demande de quitter la salle afin de procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique réuni en formation plénière approuvent à l'unanimité des membres présents la nomination de Dina Waked à la direction de l'Ecole de la recherche.